

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le samedi 21 mars 2026, se réunira le :

vendredi 27 mars 2026
à 20 heures 30
Mairie

ORDRE DU JOUR

Délégation du Conseil Municipal au Maire
Fixation des indemnités du Maire et des adjoints
Elections des délégués intercommunaux (syndicat scolaire, syndicat Eaux du Trey...)
Définition des commissions municipales et désignation des membres des conseillers
Questions diverses

Affiché le 21 mars 2026
Le Maire,

